

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

membre de la Compagnie Régionale de 45 - LYON - RIOM

avenue de Verdun

90 SAINT ETIENNE

04 77 02 95 30

Associés

ACCUEIL DE LOISIRS DE BEAUVOIR

Rue des Muriers - CAZENEUVE

43120 - MONISTROL SUR LOIRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Adhérents

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACCUEIL DE LOISIRS DE BEAUVOIR relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code déontologique de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 et ANC n° 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels. Ce changement de méthode n'impact pas le résultat de l'exercice. La présentation des comptes de l'exercice précédent n'est pas modifiée. Les éléments présentés en exceptionnel l'an

dernier sont dorénavant inclus dans le résultat d'exploitation. Suite à la suppression des comptes de transferts de charges : les montants sont désormais inscrits en diminution des comptes de charges liés, ou en refacturation dans les produits annexes du chiffre d'affaires. Les charges d'avance sont désormais présentées dans les créances à l'actif du bilan.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Des subventions et concours publics ont été accordés pour 298 956 €. Je me suis assuré, par tests, qu'elles étaient utilisées conformément à leur objet. L'analyse de ces appréciations n'appelle pas de remarques particulières.

Comme mentionné ci-avant, la note de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable ANC 2022-06 et ANC 2023-03. Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion, exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie Fondement de l'opinion je n'ai pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. . En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A SAINT ETIENNE

le 09 juin 2026

Le commissaire aux comptes
Cabinet Yves BEGON



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simlil...	495,60	495,60		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage Industriels	6 972,54	6 972,54		150,41
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	7 468,14	7 468,14		150,41
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits Intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 332,40		1 332,40	1 852,00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	41 310,43		41 310,43	46 135,42
Charges constatées d'avance	811,68		811,68	782,20
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	264 302,79		264 302,79	237 260,53
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	307 757,30		307 757,30	286 030,15
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	315 225,44	7 468,14	307 757,30	286 180,56

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	197 776,01	197 776,01
Fonds propres statutaires	197 776,01	197 776,01
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-46 515,26	-48 344,31
Excédent ou déficit de l'exercice	-5 685,04	1 829,05
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	145 575,71	151 260,75
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	145 575,71	151 260,75
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	75 398,00	66 781,00
TOTAL PROVISIONS (III)	75 398,00	66 781,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 485,65	12 552,85
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	74 297,94	55 487,26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		98,70
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	86 783,59	68 138,81
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	307 757,30	286 180,56

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	4 420	5 280
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	124 029	134 242
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	298 956	278 916
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	63	21
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	427 468	418 458
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	77 279	80 733
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	7 247	6 295
Salaires	290 553	268 012
Cotisations sociales	52 885	60 571
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	150	462
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	798	50
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	428 913	416 124
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-1 445	2 335
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 377	5 625
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	4 377	5 625
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 617	6 131
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	8 617	6 131
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	- 4 240	- 506
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	- 5 685	1 829
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	431 845	424 084
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	437 530	422 255
EXCÉDENT OU DÉFICIT	- 5 685	1 829
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	3 990	2 730
Prestations en nature	68 731	84 353
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	72 721	87 083
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	68 731	84 353
Prestations en nature		
Personnel bénévole	3 990	2 730
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	72 721	87 083

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **307 757,30 €**.

Le résultat net comptable est **une perte de -5 685,04 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Autres informations significatives

L'association a fait l'objet d'un contrôle CAF au titre de l'année 2023.

Le contrôle a fait apparaître un INDU de 23 346,51€.

La CAF a annulé le contrôle, il en ressort donc aucun redressement.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Subventions

Inscription non-proratisée :

Ventilation des subventions :

CAF : 141 427,72€

MSA : 423,20€

Mairie Monistrol cantine : 1 535,84€

Aides ETAT CUI : 3 569,28€

Subvention Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron : 152 000€

TOTAL : 298 956,04€

Indemnité de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle (la recommandation ANC 2013-02), en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Ces engagements font l'objet de provisions au passif du bilan. La méthode de calcul retenue est la méthode 1 conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01.

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision pour charge de 8 617 euros a été comptabilisée au titre de cet exercice.
La provision totale au passif du bilan est de 75 398 euros.

Hypothèse départs à la retraite

Les hypothèses de tarification

Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de votre entreprise et définir le plan de financement personnalisé, l'étude actuarielle

est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à votre entreprise que vous nous avez transmis :

Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires :

o 2% Constant pour la catégorie : Non Cadres

o 2% Constant pour la catégorie : Cadres

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 2.25 % (Inflation comprise).

Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

o 64 ans pour la catégorie : Non Cadres

o 64 ans pour la catégorie : Cadres

Le taux de rotation retenu est :

o 3 % constant pour la catégorie : Non Cadres

o 3 % constant pour la catégorie : Cadres

Le taux de charges sociales patronales est :

o 30 % pour la catégorie : Non Cadres

o 40 % pour la catégorie : Cadres

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, ACCUEILS DE LOISIRS BEAUVOIR présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Le changement de méthode n'a pas eu d'impact significatif sur les postes des comptes annuels.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets & licences	496			496
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	6 973			6 973
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	7 468			7 468

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences			496			496
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles			6 822	301	150	6 973
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres Immobilisés						
Autres titres Immobilisés						
Prêts						
Autres Immobilisations financières						
TOTAL			7 318	301	150	7 468

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	1 332	1 332		
Personnel et comptes rattachés	1 689	1 689		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	39 622	39 622		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	812	812		
TOTAL	43 455	43 455		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	812	
TOTAL	812	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise	197 776				197 776
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	- 48 344		1 829		- 46 515
Excédent ou déficit de l'exercice	1 829	1 829		5 685	- 5 685
TOTAL	151 261	1 829	1 829	5 685	145 576
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL	151 261	1 829	1 829	5 685	145 576

Fonds dédiés

Rubriques	Début d'exercice	Reports	Utilisations montant global	Utilisations dont rembours.	Transferts (A)	Cloture Montant global (B)	Clôture projets sans dépense
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL							

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non- utilisées	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Provisions pour charges	66 781				75 398
TOTAL	66 781				75 398

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 486	12 486		
Personnel et comptes rattachés	21 451	21 451		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	46 371	46 371		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 476	6 476		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	86 784	86 784		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	8 400	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	21 451	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	8 715	
État - Charges à payer	4 279	
TOTAL	42 844	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	1 332	
Personnel - Produits à recevoir	-1 418	
Organismes sociaux - Produits à recevoir	472	
TOTAL	386	

Honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3772.40 euros, décomposés

de la manière suivante :

honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3668 euros,

Régularisation honoraires entre extourne FNP et facture 22/09 : 104.40€

honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

[XXXX.XX] euros.

Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance

Information sur les rémunérations

Compte tenu de l'organisation de l'association, les trois cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire. Ces fonctions sont remplies par des personnes physiques bénévoles. Il n'y a donc aucune rémunération allouée aux trois plus hauts cadres dirigeants de l'association

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	9
Cadres et Ingénieurs	1
TOTAL	10

Informations complémentaires

CONDITIONS D'OUVERTURE

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants et aux jeunes de 3 à 12 ans.

L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis et les vacances scolaires à partir de 7h30 jusqu'à 18 heures.

Le péri-scolaire a lieu à l'Ecole Lucie Aubrac du Prévescal et à l'école Albert Jacquard au Kersonnier.

Le péri-scolaire est ouvert les matins de 7h30 à 8h30, les midis entre 11h45 et 12h45 pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine.

Pour les enfants qui mangent à la cantine, il est ouvert de 11h45 à 13h45, les enfants peuvent y accéder avant ou après avoir pris leurs repas

au restaurant scolaire.

Le péri-scolaire est ouvert le soir de 16h30 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

L'accueil de loisirs regroupe les enfants de la commune de Monistrol Sur Loire et des communes de la communauté de communes des Marches du Velay Rochebaron.

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Donations temporales d'usufruit			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	496	496	
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages Industriels	6 973	6 822	150
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres Immobilisés			
Prêts			
Autres Immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	7 468	7 318	150
STOCKS ET EN-COURS			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours (biens et services)			
Produits Intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes sur commandes			
CRÉANCES			
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 852		1 852
Créances reçues par legs ou donations			
Autres créances	46 135		46 135
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
Autres titres et Instruments de trésorerie			
DISPONIBILITÉS ET CHARGES			
Disponibilités	237 261		237 261
Charges constatées d'avance	782		782
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	286 030		286 030
Frais d'émission des emprunts (III)			
Primes de remboursement des obligations (IV)			
Écarts de conversion - Actif (V)			
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	293 498	7 318	286 181

Bilan passif

Postes	31/12/2024
FONDS PROPRES	
Fonds propres sans droits de reprise	197 776
Fonds propres statutaires	197 776
Fonds propres complémentaires	
Fonds propres avec droit de reprise	
Fonds propres statutaires	
Fonds propres complémentaires	
Écarts de réévaluation	
Réserves	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves pour projets de l'entité	
Autres réserves	
Report à nouveau	- 48 344
Excédent ou déficit de l'exercice	1 829
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	151 261
Fonds propres consommables	
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL FONDS PROPRES (I)	151 261
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	
Fonds reportés liés aux legs ou donations	
Fonds dédiés	
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	
PROVISIONS	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	66 781
TOTAL PROVISIONS (III)	66 781
DETTES	
Emprunts obligataires et assimilés	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 553
Dettes issues de legs ou de donations	
Dettes issues de legs	
Dettes fiscales et sociales	55 487
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	99
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES (IV)	68 139
Écarts de conversion - Passif (V)	
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	286 181

Compte de résultat

Postes	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Cotisations	5 280
Ventes de biens	
Dont ventes de dons en nature	
Ventes de prestations de services	134 242
Dont parrainages	
Produits de tiers financeurs	
Concours publics et subventions d'exploitation	278 916
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	
Ressources liées à la générosité du public	
Dons manuels	
Mécénat	
Legs, donations et assurance-vie	
Contributions financières	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
Utilisations des fonds dédiés	
Autres produits	21
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	418 458
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises	
Variation de stocks	
Autres achats et charges externes	80 733
Aides financières	
Impôts, taxes, et versements assimilés	6 295
Salaires et traitements	268 012
Charges sociales	60 571
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	462
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
Sur actif circulant : dotations aux provisions	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	6 131
Reports en fonds dédiés	
Autres charges	50
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	422 255
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-3 796
PRODUITS FINANCIERS	
De participations	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	5 625
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	5 625
CHARGES FINANCIÈRES	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilés	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	5 625

Postes	2024
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV)	1 829
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	
Participation des salariés aux résultats (VII)	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	424 084
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	422 255
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 829
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Dons en nature	2 730
Prestations en nature	84 353
Bénévolat	
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	87 083
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Secours en nature	
Mises à disposition gratuite de biens	84 353
Prestations en nature	
Personnel bénévole	2 730
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	87 083

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de 45 - LYON - RIOM

26 avenue de Verdun

42000 SAINT ETIENNE

Tel : 04 77 92 05 30

y.begon@aaci-conseils.fr

ACCUEIL DE LOISIRS DE BEAUVOIR

Rue des Muriers - CAZENEUVE

43120 - MONISTROL SUR LOIRE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Aux adhérents

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'assemblée générale en application de l'article L 612-5 du Code de commerce.

A SAINT ETIENNE

le 09 juin 2026

Le commissaire aux comptes
Cabinet Yves BEGON
YVES BEGON



